



Fiche Technique

Vannes et le golfe du Morbihan 8 jours / 7 nuits

Présentation :

Le Golfe du Morbihan est une véritable petite mer intérieure, parsemée de 42 îles et îlots, formée lors d'un effondrement géologique. Au coeur du golfe, deux îles se visitent : l'île d'Arz, champêtre et verdoyante, et la douce île aux Moines.

Hébergés à Vannes pour les 7 nuits, nous parcourrons chaque jour un bout de sentier côtier ou une île. Voyage éco-responsable pour un impact environnemental réduit (train et transports en commun).

Lieu :

France – Bretagne sud

Programme prévisionnel :

Attention : votre accompagnateur reste le seul juge du programme qu'il peut modifier à tout instant pour des raisons de sécurité (niveau physique des participants, conditions météo, ...)

Toutes activités en dehors de la randonnée et non prévues au programme sera sous la seule et unique responsabilité du pratiquant. Elle sera pratiquée à ses risques et périls.

jour 1 : rdv à notre hôtel à Vannes (cf. rendez-vous). Petite balade autour de l'hôtel (à voir en fonction des horaires d'arrivée). Nuit et dîner à notre hôtel.

Jour 2 : presqu'île d'Arradon (5h de marche / 15 km / dénivelé : +180 m).
Transfert en bus de ville jusqu'à la pointe d'Arradon qui fait face à l'île aux Moines. Retour à pied vers Vannes par le sentier côtier nord du golfe et de la rivière Vincin. Nuit et dîner à notre hôtel.

Jour 3 : île d'Arz (5h de marche / 15 km / dénivelé : +120 m).
transfert sur l'île d'Arz. La traversée se fait en bateau (30 minutes environ). Une fois sur l'île, nous en ferons le tour à pied en passant par des petits villages typiques aux maisons anciennes datant du XVIIe siècle. Nuit et dîner à Vannes.

Jour 4 : Presqu'île de Séné (5h de marche / 15 km / dénivelé : +180 m).
transfert à Port-Anna pour découvrir, par une boucle, ce joli bout de terre qu'est la presqu'île de Séné. Le sentier passera par la côte sud où travaillent des ostréiculteurs. Retour à pied à l'hôtel. Nuit et dîner à notre hôtel.

Association Provence Evasion – 14 impasse des Cèdres – 13.390 Auriol

tel. : +33 6 52 50 26 39 contact@provenceevasion.com

Association de tourisme inscrite au registre national ATOUT FRANCE affiliée à l'APRIAM IM 73 100023

Alpespace 50 Voie A. Einstein - 73.800 Francin

garantie financière : GROUPAMA 4000713451/0 - 8-10 rue d'Astorg 75008 PARIS

RCP : MMA IARD police A3.056.234 14 Bd M&A Oyon 72000 LE MANS

Siret 539 889 147 000 28 – APE 9329Z - TVA intracommunautaire FR 59 539 889 147

Jour 5 : île aux Moines (5h30 de marche / 18 km / dénivelé : +180 m).
transfert sur l'île aux Moines. Traversée en bateau pour l'île aux Moines (45 min) et tour de l'île à pied vers la pointe de Nioul et vers les dolmens de Kerno. Retour en bateau. Nuit et dîner à notre hôtel.

Jour 6 : presqu'île de Rhuys (5h30 de marche / 16 km / dénivelé : +250 m).
transfert en bus ou en taxi pour la presqu'île de Rhuys (environ 45 min) : itinéraire en traversée côté golfe vers le moulin à marées de Pen Castel et le sentier côtier des 3 Pointes pour accéder à Port Navalo, la porte de golfe. Possibilité de continuer la randonnée ensuite côté océan par le sentier côtier vers Port-Crouesty. Retour en bateau (1h 20min). Nuit et dîner à Vannes.

Jour 7 : Le Bono et la rivière du Bono (4h30 de marche / 15 km / dénivelé : +180 m).
Transfert en bus ou en taxi jusqu'à Bono. Jolie boucle qui nous fera longer les rivières d'Auray et du Bono avec un retour par l'intérieur des terres. En passant nous découvrirons le vieux pont suspendu du Bono, le moulin de Kervilio et la chapelle ND de Béquerel. Temps libre à Vannes. Nuit et dîner à Vannes.

Jour 8 : Après le petit déjeuner, transfert à la gare ferroviaire de Vannes. Suivant les horaires de départ, nous pourrons faire une petite balade. Retour à votre domicile.

Groupe :

Cette prestation s'adresse à un groupe constitué de 7 à 12 personnes.

Niveau technique requis :

Le rythme de marche est tranquille avec des pauses régulières pour privilégier l'aspect découverte à l'aspect sportif. Les sorties durent au plus 5 heures 30 (de marche) avec le port d'un petit sac à dos contenant vos affaires personnelles et le repas de midi. Les dénivelés restent peu importants. Cependant les randonnées en bord de mer sont rarement à courbe de niveau mais plutôt faites de montées et de descentes successives. Nous marcherons par moments sur le sable.

Encadrement :

Par un accompagnateur en montagne, diplômé d'état, connaissant la région.

Dates / Période :

Durée : 8 jours / 7 nuits – 7 journées de marche
Dates : du lundi 24 juin au lundi 1er juillet 2024

Transports :

Pour se rendre à Vannes, plusieurs possibilités s'offrent à vous.
Avion au départ de Marseille : la compagnie low-cost Volotea assure cette destination en vol direct jusqu'à Rennes.
Train au départ d'Aix TGV : train direct Aix- Rennes. Sinon changements possibles à Lyon ou Paris. Puis Rennes – Vannes en TER ou TGV.
Par la route : véhicule personnel.

Rendez-vous et dispersion :

Association Provence Evasion – 14 impasse des Cèdres – 13.390 Auriol
tel. : +33 6 52 50 26 39 contact@provenceevasion.com
Association de tourisme inscrite au registre national ATOUR FRANCE affiliée à l'APRIAM IM 73 100023
Alpespace 50 Voie A. Einstein - 73.800 Francin
garantie financière : GROUPAMA 4000713451/0 - 8-10 rue d'Astorg 75008 PARIS
RCP : MMA IARD police A3.056.234 14 Bd M&A Oyon 72000 LE MANS
Siret 539 889 147 000 28 – APE 9329Z - TVA intracommunautaire FR 59 539 889 147

Le rendez-vous est prévu à Vannes, à notre hôtel. Il est fixé le lundi 24 juin 2024.
La dispersion s'effectuera à Vannes, à notre hôtel, le lundi 1er juillet 2024.
Un dossier de départ vous sera envoyé 1 mois avant le départ avec toutes les précisions nécessaires pour vous rendre au lieu du rendez-vous du jour 1.

Hébergement :

Nous serons hébergés en hôtel 2** ou 3***. On trouve pour la nuit des chambres de 2 personnes. Possibilité de chambre individuelle (à confirmer par l'hébergeur). La demi pension comprend la nuitée, le petit déjeuner et le repas du soir.

Restauration :

La restauration est de très bonne qualité. La cuisine est typique de la région (beaucoup de plats sont à base de poissons ou crustacés), copieuse, équilibrée et adaptée au programme du séjour.

Les diners seront pris soit à l'hôtel soit dans des restaurants typiques, proches de l'hôtel.

Prix :

du séjour 8 jours / 7 nuits :

de 7 à 8 personnes : 1350 € / pers sur la base d'une chambre de 2 pers.

de 9 à 12 personnes : 1230 € / pers sur la base d'une chambre de 2 pers.

Ce prix comprend :

l'encadrement des 8 jours par un accompagnateur en montagne,

la demi pension,

les transferts en bus et/ou bateaux hôtel – départs des randonnées

les taxes de séjour.

Ce prix ne comprend pas :

les déplacements A/R domicile – Vannes (hôtel)

les pique nique du midi,

les assurances éventuelles,

les consommations et achats personnels.

Prestations complémentaires :

- chambre individuelle : 300€ / pers (7 nuits)

Interlocuteur du séjour :

Lionel Marchese (lionel.marchese@provenceevasion.com – +33 6.759.774.06)

Une convocation vous sera envoyée à la confirmation du séjour, avec toutes les informations nécessaires pour le bon déroulement du séjour.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande particulière. Nous nous efforcerons d'y répondre au mieux, dans la mesure du possible.

Association Provence Evasion – 14 impasse des Cèdres – 13.390 Auriol

tel. : +33 6 52 50 26 39 contact@provenceevasion.com

Association de tourisme inscrite au registre national ATOUT FRANCE affiliée à l'APRIAM IM 73 100023

Alpespace 50 Voie A. Einstein - 73.800 Francin

garantie financière : GROUPAMA 4000713451/0 - 8-10 rue d'Astorg 75008 PARIS

RCP : MMA IARD police A3.056.234 14 Bd M&A Oyon 72000 LE MANS

Siret 539 889 147 000 28 – APE 9329Z - TVA intracommunautaire FR 59 539 889 147